

ACCORD DU PARTICIPE PASSE ET STRUCTURES INACCUSATIVES EN CHANGEMENT

Monique Dufresne, Queen's University & Fernande Dupuis, UQAM

Introduction. De nombreux travaux, dont ceux menés dans le cadre de la grammaire générative, reconnaissent qu'il existe deux classes de structures intransitives : les inaccusatives et les inergatives. En français moderne (FrMod) les constructions inaccusatives se caractérisent entre autres par l'utilisation de l'auxiliaire *être* aux temps composés et par leur capacité de former des constructions impersonnelles : *Trois hommes sont arrivés. / Il est arrivé trois hommes* ; alors que les inergatives utilisent *avoir* et permettent difficilement les impersonnelles : *Des étudiantes ont couru. / *Il a couru des étudiantes.*

Les grammairiens de l'ancien français (AFr), dont Moignet [1976] et Buridant [1999], notent que cette différence existe déjà à date ancienne. En français médiéval, l'inaccusatif correspondant identifié par ce test présente une différence inattendue puisque seul l'auxiliaire s'accorde avec l'explétif *il* alors que le participe s'accorde avec le syntagme postverbal, ou élément associé, comme en témoigne l'exemple suivant : *Il m'est venue une nouvele* (ARTU, 118, 07-08). Nous faisons référence à ce phénomène par le terme de **d'accord distribué** et pour le français moderne, il s'agit d'**accord simple**. Notre communication vise à rendre compte du passage d'une grammaire à accord distribué à une grammaire à accord simple.

Proposition. Nous fournirons une analyse de l'inaccusativité selon laquelle la perte de l'accord distribué implique des changements majeurs dans la grammaire et suppose l'interaction de deux facteurs : perte de V2, ce qui contraint la position du sujet, et le statut de l'auxiliaire.

Interaction entre V2. En AFr, la position postverbale du sujet nominal s'explique par la montée du verbe à une position dans la périphérie gauche de la phrase. On dérive ainsi la structure où le sujet suit directement le verbe ou l'auxiliaire : XP V NP. Ce type d'inversion dite « germanique » est illustrée en dans le phrase suivante : *Si commence mestres Gautiers en tel maniere ceste derrienne partie* (ARTU 1,14). Au cours de la période médiévale, on trouve cependant, plus rarement il est vrai, des structures XP V XP NP où le sujet postverbal peut être détaché du verbe. On parle alors d'inversion romane [Vance 1998, Dupuis 1989, Ingham 2006, Bakker 1997] : *Cele nuit reposa moult pou la reine comme cele qui n'estoit pas a ese* (ARTU, 169,35). Selon Ingham [2006], ce type d'inversion se manifeste plus souvent dans les structures inaccusatives que dans les autres structures. Il en conclut que les structures inaccusatives jouent un rôle dans la perte de configuration V2. Les recherches que nous avons menées sur des textes qui s'échelonnent du 13^e au 15^e siècle montrent que ce facteur est marginal, en ce qui concerne les inaccusatives et qu'en fait la lourdeur du sujet constitue un facteur plus important puisque l'inversion « germanique » décroît en même temps que la structure V2.

Statut de l'auxiliaire. À la fin de la période médiévale, les constructions inaccusatives impersonnelles s'apparentent de plus en plus à celles du français moderne en ce qu'elles présentent syntagme postverbal indéfini [Riegel&al. 2002]. Mais nous ne sommes pas encore en présence de la construction inaccusative du français moderne puisque dans tous les cas où l'inaccusatif apparaît sous la forme du participe passé, il s'accorde avec l'élément postverbal ou associé, c'est-à-dire avec un accord distribué. Pour expliquer cette différence entre le FMod, où seul l'accord simple est possible et le français médiéval, nous proposons que les formes verbales analytiques ne forment pas encore le verbe mais que ces derniers régissent une proposition réduite qui contient le participe et l'élément associé avec lequel il s'accorde, alors qu'en FMod les composés verbaux forment le verbe [Sportiche 1998] sans proposition réduite. On comprend dès lors pourquoi l'accord et verbe et du participe passé est déclenché par le sujet explétif seulement. L'analyse proposée permet une explication unifiée de l'accord du participe passé en français médiéval : celui avec l'objet direct dans les constructions avec *avoir* [Dufresne&Dupuis 2007] et celui avec les associés dans les inaccusatives avec *être*.

Bibliographie. **Bakker, C. de (1997)** *Germanic and Romance Inversion in French. A Diachronic Study*. Den Haag: HIL. Dissertations 31. **Belletti, A. (1988)** “The Case of Unaccusatives”, *Linguistic Inquiry*, 19, 1-34. **Buridant, C.** 1999 *Nouvelle grammaire de l'ancien français*. SEDES, Paris. **Dufresne, M. et F. Dupuis (2007)** « Expletives, Number and language change ». *Selected Paper from the 36th Linguistic Symposium on Romance Languages*. Réd. J. Camacho, N. Flores-Ferrán, L. Sánchez, V. Desprez & M. J. Cabrera. Amsterdam: Benjamins. p. 107-120. **Dupuis F. (1989)** *L'expression du sujet dans les subordonnées en AF*. Thèse de doctorat, Montréal : UdeM.. **Ingham, R. (2006)** « Syntactic change in Anglo-Norman and continental French chronicles: was there a ‘Middle’ Anglo-Norman? » *French Language Studies* 16, 25–49, Cambridge University Press. **Moignet, G. (1976)** *Grammaire de l'ancien français*. Klincksieck : Paris. **Vance, B. (1998)** *Syntactic Change in Medieval French*. Dordrecht: Kluwer. **Riegel, M. & al. 1994.** *Grammaire méthodique du français*. Paris: Presses universitaires de France. **Sportiche, D. (1998)** *Partitions and Atoms of Clause Structure: Subjects, Agreement, Case and Clitics*. London, Routledge